



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.1/49/L.24
2 novembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-neuvième session
PREMIÈRE COMMISSION
Point 62 c) de l'ordre du jour

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET : NON-PROLIFÉRATION DES ARMES
DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE LEURS VECTEURS SOUS TOUS SES
ASPECTS

Mexique : projet de décision

Non-prolifération des armes de destruction massive et
de leurs vecteurs sous tous ses aspects

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 48/75 C du 16 décembre 1993, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session la question intitulée "Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects".
